

LE SIGNAL

Segny : petite commune, grandes idées



DANS CE NUMÉRO

L'ÉDITO DU MAIRE

**VOTRE NOUVELLE ÉQUIPE
MUNICIPALE**

**LES COMMISSIONS ET
PROJETS COMMUNAUX**

ÇA SE PASSE À SEGNY

POINT COVID

INFOS UTILES

Le mot de vos élus

Chers Segnerands, chères Segnerandes,

La période que nous traversons est, nous le savons tous, très particulière. Le coronavirus impacte notre santé, nos finances et nos relations sociales. Chacune et chacun d'entre nous a dû adapter son mode de vie afin de faire face à cette crise sanitaire. Nous tenons ici à saluer le courage et la solidarité des Segnerands ainsi que des employés communaux, des commerçants et des élus de Segny qui ont contribué ensemble à l'effort collectif.

Le mandat de notre nouvelle équipe municipale aurait pu démarrer dans des circonstances plus réjouissantes mais soyez assurés que l'ensemble de vos élus ont à cœur d'honorer la confiance accordée lors des élections du 15 mars dernier.

Segnerands, commerçants, associations, employés communaux et élus : ensemble restons mobilisés pour que la vie et les projets continuent à Segny !

L'É DI TO



Chers Segnerands,
Chères Segnerandes,

Ce lundi 1er septembre, ce sont près de 260 enfants, repartis sur 10 classes, qui ont repris le chemin de l'école, dans le strict respect des protocoles sanitaires en vigueur.

Malgré la pandémie qui impacte notre quotidien, et le contexte des menaces terroristes, la rentrée s'est effectuée en rappelant aux parents et aux enfants les consignes et les mesures à adopter pour la sécurité à l'intérieur des écoles et aux abords.

Je remercie notre personnel municipal, les élus, notre équipe enseignante, les parents et les élèves qui ensemble, forment une chaîne permettant de faire face à ce défi de santé publique.

Soyez assurés que l'ensemble de vos élus ont à cœur de poursuivre tous les projets engagés et à venir tout en assurant la gestion des affaires communales et le lien du bien vivre ensemble.

Permettez-moi d'insister une fois de plus sur la responsabilité de chacun de respecter les gestes barrières afin de sortir le mieux possible de cette situation.

Finalement, je terminerai sur une triste note en condamnant de façon véhémente les actes de barbaries que nous avons hélas subis ces derniers temps.

Je suis toujours à l'écoute des résidents de Segny pour améliorer l'organisation de notre commune, Restons optimistes et, en attendant les échéances 2021, à toutes et à tous je souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

Jean-Pierre Failloux
Maire de Segny

Votre nouvelle équipe municipale



Jean-Pierre FOUILLOUX
Maire



Annick GROSROYAT
1ère adjointe chargée des loisirs
et de la participation citoyenne.



Jean-Pierre RIVIERE
2ème adjoint chargé de la
voirie et de l'urbanisme



Patricia DE SAEVER
3ème adjointe chargée
des affaires sociales.



Yann BILLARD
4ème adjoint chargé du scolaire et
correspondant prévention routière.



Caroline BOUTILLON-DUFLLOT
5ème adjointe chargée des
finances, de l'écologie et de
l'informatique.



Henri FERNANDEZ
Conseiller, représentant de l'Association
des Communes Forestières et du Syndicat
Intercommunal d'Electricité.



Marie GERVIER
Conseillère déléguée à la
communication.



Christophe GUYONDET
Conseiller, représentant du
Comité Technique Consultatif de
la régie des eaux gessiennes.



Cécile LECOMPTE
Conseillère



Bernard LAGREZE
Conseiller



Luce HUDRY
Conseillère



Michel BADRE
Conseiller



Anne FAVRE
Conseillère



Gilberte AUBERTIN
Conseillère



Christian MAKHLOUF
Conseiller, représentant du Syndicat
Intercommunal d'Electricité



Marie-Frédéric LABRUNIE
Conseillère



Hervé LAFONT
Conseiller



Patricia CRETTON
Conseillère

Michel ROLLAND, André MOSER et Danièle DUTHILLEUL
ont choisi de démissionner, nous les remercions pour leur investissement.

Les commissions et projets communaux



Scolaire

En concertation avec les professeurs des écoles, les parents d'élèves, les ATSEM, les enfants et les animateurs, la commission scolaire travaille sur les nombreux sujets à traiter : aménagements dus au coronavirus, finalisation des travaux du nouveau centre de loisirs, suivi pédagogique, restauration scolaire et activités périscolaires.

Travaux et bâtiments

Elle assure le bon fonctionnement des bâtiments communaux pour une utilisation rationnelle et sécurisée. Elle prévoit les investissements et les entretiens des biens de la commune. Elle fait établir les devis, suit les chantiers et en contrôle la conformité. Elle gère les contrats de maintenance confiés aux entreprises, fait réaliser les contrôles techniques obligatoires et les améliorations demandées.



Le champ de compétence d'une commune est vaste. Nous avons créé 10 commissions permanentes afin d'organiser notre travail. Ces dernières ont pour mission de traiter en profondeur les sujets portés à leur attention. Ce mode d'organisation permet aux conseillers spécialistes d'une question de partager leur expertise, mais également aux élus curieux, intéressés par le sujet, d'apporter un point de vue extérieur. Les commissions vont ainsi dans le détail, font des recherches et émettent des avis qui sont proposés au vote en conseil municipal. Le Maire est le président de droit des 10 commissions de Segny et les adjoints au maire en sont les vice-présidents.



Voirie

Elle élabore le programme des travaux de voirie : réfection de chemins, constructions de trottoirs, busages, revêtements, etc. Elle gère le personnel ayant la charge des travaux. Elle propose des aménagements, suit les investissements et définit des appels d'offres liés aux travaux. Elle gère le fauchage des accotements, talus et fossés, le déneigement, la tonte, la circulation, les aménagements de signalisation, la sécurité et l'entretien des abribus.

Appel d'offre

Elle examine les candidatures, élimine celles non conformes et choisit la plus avantageuse sur des critères économiques et qualitatifs. Elle attribue le marché ou le déclare infructueux.



Finances et informatique

C'est une commission très professionnelle qui doit contrôler les tâches exécutées par notre secrétaire en charge de la comptabilité et des RH : salaires du personnel, préparation des appels d'offres, élaboration et exécution du budget, souscription et exécution des contrats et marchés publics, contrôle avec les maîtres d'oeuvres de la situation financière des chantiers, contrôle des dépenses. Elle assure la supervision du parc, de l'infrastructure et des usages informatiques et conseille les élus concernant l'évolution du matériel, des services et processus à déployer pour rendre le travail plus efficace pour le personnel et les élus.

Ecologie et économie locale

Cette nouvelle commission a été créée pour préparer et soutenir la tenue des engagements pris par les deux listes pendant la campagne, notamment en signant le Pacte pour la Transition. Cette commission vise à prendre en compte les impacts environnementaux et sociétaux des décisions communales. Elle travaille en collaboration avec la commission loisirs, animation et communication (CLAC) sur les actions de démocratie participative et sur des ateliers visant à sensibiliser aux enjeux de transition écologique.



Loisirs, animations et communication (CLAC)

Animer le village avec le coronavirus n'est pas aisé mais la Commission Loisirs, Animation, Communication (rebaptisée CLAC) se creuse les méninges pour vous proposer des activités respectant les règles sanitaires. Une page facebook « Mairie de Segny » a été créée pour vous tenir informés de l'actualité du village. Un coup de frais a été donné à la commune le 27 juin avec l'opération village propre. Le Dauphiné, France3 Rhône-Alpes et même Télématin ont parlé de notre initiative permettant de recréer du lien social tout en respectant les règles sanitaires. Petits et grands ont aussi pu partager un moment de rire avec « Roxane » lors du cinéma en plein air du 23 août. Un grand merci aux associations Segnerandes. Nous les avons rencontré début octobre et tout comme nous elles ont à cœur de trouver des solutions adaptées pour continuer à animer notre village.



Urbanisme

Elle accompagne les Segnerands souhaitant investir en matière d'urbanisme, les aidant à y voir plus clair au milieu des règles très techniques du Plan local d'Urbanisme Intercommunal (PLUIH). Soutenue par les services spécialisés de Pays de Gex Agglo, elle traite les demandes de travaux et délivre ou refuse différentes autorisations. Les marges de manoeuvre de la commission restent toutefois limitées. En effet, si un particulier décide de vendre son terrain à un promoteur et que le projet de travaux respecte les règles du PLUIH, la commission n'a légalement pas le droit d'empêcher la nouvelle construction.

Centre communal d'action social (CCAS)

Le CCAS accompagne régulièrement et en toute discrétion les Segnerands en difficulté. Il les aide notamment dans leurs démarches administratives et travaille avec eux à la recherche de solutions adaptées à leur situation. Il gère aussi les demandes de logements sociaux et coordonne différentes actions de solidarité. Il organise la vente de brioches au profit de l'ADAPEI qui oeuvre pour les personnes en situation de handicap. Chaque année le CCAS organise aussi le traditionnel repas des aînés, qui sera remplacé cette année par des bons cadeaux à valoir chez nos commerçants locaux.

Ça se passe à Segny

Opération village propre : Segny à la une des infos !

Segny s'est creusé la tête afin de savoir quelles animations proposer à ses plus de 2000 habitants tout en respectant les mesures sanitaires. Fin juin, les beaux jours revenant, et le nettoyage de printemps n'ayant pu avoir lieu, nous avons lancé l'opération village propre afin de donner un coup de frais à la commune. Des petits groupes ont ainsi été formés depuis la Mairie et par M. le Maire afin de se rendre dans différents quartiers pour nettoyer les rues du village. Cette activité a été couverte par de nombreux médias qui ont souhaité promouvoir cette initiative citoyenne recréant du lien social tout en respectant les mesures sanitaires. Au cas où vous auriez manqué nos vedettes locales vous pouvez retrouver le reportage de France 3 Rhône-Alpes sur Youtube en tapant « Comment reconstruire la vie villageoise après la COVID ? Exemple à Segny (Ain) » ainsi que celui diffusé dans Télématin sur France 2 en cherchant « Ça a changé quoi pour vous ? Annick Grosroyat & Marie Gervier ». Alors, qui a dit qu'il ne se passait rien à Segny ?





Cinéma en plein air

Malgré le match de foot et cette fraîche soirée d'été, on pouvait entendre les rires des petits et grands rassemblés à l'espace de Vaise le 23 août dernier. Tous étaient venus participer au traditionnel cinéma en plein air organisé à Segny depuis plusieurs années déjà. Au programme de cette saison 2020 : le film « Roxane » qui raconte l'histoire de Raymond, éleveur de poules bio qui tente de sauver sa ferme. Passionné de théâtre, il s'inspire de Cyrano et met en scène ses poules dans des vidéos pour faire le buzz. Une comédie familiale qui a plu aux enfants comme aux plus grands. Merci à la CLAC pour l'organisation de cette manifestation en extérieur qui respectait les mesures sanitaires.

Chouette c'est la rentrée !

Après plusieurs mois de confinement les 106 élèves de maternelle et 151 de primaire étaient heureux de retrouver le chemin de l'école, leurs copains et leurs enseignants. Un grand merci aux élèves, à leurs parents, aux professeurs et aux ATSEM pour leur adaptabilité. Grâce à la patience et aux efforts de tous, la rentrée s'est déroulée pour le mieux dans des espaces aménagés pour respecter le protocole sanitaire. Nous souhaitons par ailleurs bonne continuation à Valérie Drancourt da Silva et toutes nos félicitations à Claudie Croibier, nos ancienne et nouvelle directrices. Un rôle prenant et important pour nos enfants, d'autant plus avec la Covid qui bouleverse la vie de l'école.

Rencontre des associations

Les associations de Segny sont nombreuses et contribuent grandement à l'animation du village. Véritables acteurs du vivre ensemble, les membres du tissu associatif segnerand sont des coéquipiers précieux pour la Mairie de Segny. Ainsi avons-nous souhaité les rencontrer le 1er octobre dernier afin d'évoquer avec eux leur rentrée, notamment marquée par des difficultés liées au coronavirus. Nous tenons ici à saluer l'abnégation des associations qui trouvent des solutions innovantes pour faire face à la crise et continuer leur activité. Tout comme la Mairie ils sont mobilisés pour que la vie et les projets continuent à Segny ! Retrouvez toutes les associations dans la rubrique infos pratiques.





Stationnement et déneigement

Afin d'assurer le bon déroulement du déneigement lors de chaque chute de neige, il est impératif de ne pas stationner son véhicule sur la voie publique ainsi que sur le domaine privé ouvert au public (impasses, lotissements). Un véhicule faisant obstacle aux passages des engins de déneigement est en infraction. Il privera les autres riverains du bon déroulement de ce service et peut être verbalisé. Par ailleurs, rappelons que nous sommes tous tenus d'enlever la neige et le verglas des trottoirs, au droit de l'immeuble ou de la maison dans lesquels nous résidons. Pour mieux gérer l'hiver, nous vous invitons à vous tenir quotidiennement informés des conditions météorologiques et de prendre ainsi toutes les dispositions utiles.

Opération brioches

Chaque année la Mairie vend des brioches offertes par Carrefour au profit de l'association des amis et parents d'enfants handicapés (ADAPEI). Vendredi 16 et samedi 17 octobre, vos conseillers municipaux aidés de Segnerands volontaires ont vendu 150 brioches. Nous avons ainsi récolté plus de 750€ pour les personnes en situation de handicap. Un grand merci aux nombreux Segnerands ayant contribué à cette belle action de solidarité dans notre village.

Ordures ménagères et déchetterie

Nos rues, nos fossés, nos points verts, ne sont pas des décharges sauvages. Nous vous serions reconnaissants de faire l'effort d'aller jusqu'aux déchetteries pour déposer vos encombrants. Il en va du respect du travail des agents municipaux qui en assurent l'entretien. Cela a un coût et notre village doit rester propre et accueillant. Tout sera mis en œuvre pour sanctionner les dépôts sauvages dans notre village. Pour rappel les ordures sont collectées chaque mercredi matin à Segny. Retrouvez plus de détails dans la partie informations pratiques de ce Signal.



Point COVID

Segny a dû adapter son fonctionnement

- Des attestations de déplacement ont été imprimées par la Mairie et mises à disposition dans nos commerces. Une lettre d'information a été distribuée aux Segnerands.
- Le centre de loisirs a accueilli les enfants des personnes mobilisées durant le confinement. L'école a réouvert progressivement ses portes dès le 14 mai dans le strict respect du protocole sanitaire et avec un enseignement à distance restant possible. La rentrée de septembre a permis d'accueillir de nouveau tous les enfants avec des installations aménagées et des procédures conformes au nouveau protocole.
- Pendant le confinement, la Mairie a continué d'assurer ses services en effectif réduit ou en télétravail. Elle est actuellement ouverte lundi, mardi et mercredi de 8h30 à 12h, jeudi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h et vendredi de 8h30 à 12h. Le port du masque y est obligatoire.
- Les commerces d'alimentation sont restés ouverts durant le confinement. Ils ont su faire face aux contraintes sanitaires avec sérieux et dévouement.
- Par ailleurs, la Mairie a distribué un masque en tissu lavable et réutilisable offert par la région à chaque Segnerand de plus de 11 ans qui en a fait la demande.
- Enfin un grand merci aux Segnerands qui ont contribué à l'effort collectif en confectionnant des masques, en faisant les courses des plus fragiles, en gardant les enfants des personnes mobilisées, en apportant leur soutien aux soignants ou tout simplement en se soutenant les uns les autres. Traverser cette crise est aussi le fruit des efforts de chacun.



CORONAVIRUS LES ANNONCES D'EMMANUEL MACRON

Les mesures et le calendrier annoncés, le 24 novembre 2020.



Continuer à appliquer les gestes barrières (masque, lavage régulier des mains, aération des locaux...).



Continuer à travailler chez soi, à renoncer aux déplacements non nécessaires.



Organisation d'une campagne de vaccination rapide et massive. La vaccination ne sera pas obligatoire.

À partir du 28 novembre

Le confinement est maintenu

Réouverture des :



commerces et services à domicile jusqu'à 21h avec protocole sanitaire strict.



bibliothèques.



lieux de culte (limite : 30 personnes).

De nouveau autorisées :



promenades, activités physiques, dans un rayon de 20 km et pendant 3 heures.



activités extra-scolaires en plein air.

Est maintenu



le système des attestations.

Si les objectifs sanitaires sont atteints

À partir du 15 décembre

Levée du confinement mais couvre-feu de 21h à 7h

Réouverture des :



cinémas, musées



théâtres, salles de spectacle

De nouveau autorisées :



activités sportives extra-scolaires en salle pour les mineurs.



Libre circulation les soirs des 24 et 31 décembre.

Resteront interdits :



rassemblements sur la voie publique, événements festifs.



Dès janvier, résultats des tests en 24h.



Le gouvernement et le Parlement devront réfléchir aux conditions d'isolement des personnes, y compris de manière contraignante.

Si moins de 5000 nouvelles contaminations par jour

À partir du 20 janvier 2021

Le couvre-feu pourra être décalé

Réouverture des :



restaurants



clubs de sport, de fitness



classes entières dans les lycées... et 15 jours plus tard retour de tous les étudiants dans les universités.



Réouverture des stations de sports d'hiver dans le courant du mois de janvier.



le permis de construire vient d'être accepté. Cette restructuration permettra la création de 4 classes, des sanitaires, d'un espace enseignants et d'un espace de rangement. Un nouvel escalier en béton sera également créé.



la réhabilitation de la maison du lavoir : cette réhabilitation comprend l'aménagement d'un logement de type 3 à l'étage et un local au rez-de-chaussée qui sera destiné à la location pour l'installation d'une activité professionnelle (commerciale, artisanale ou de services). La commune a le plaisir de vous annoncer que les travaux ont commencé.



le nouveau centre de loisirs : la commune est heureuse d'annoncer que les travaux sont terminés et que l'emménagement dans ce nouveau bâtiment devrait intervenir à la rentrée de janvier 2021.

INFORMATIONS UTILES



SANTÉ

Urgences médicales	15
Urgences secours	18
SOS Ambulances	04 50 99 70 49
Hôpital St Julien	04 50 49 65 65
Urgences pour personnes malentendantes	114
Maltraitance infantile	119
Hôpital privé Pays de Savoie	04 50 85 43 43
Hôpital intercommunal Ambilly	04 50 87 47 47
Hôpital local de Gex, Tougin (maison de retraite)	04 50 40 38 58
Hôpital cantonal de Genève	+41 (0)22 372 33 11
Hôpital de la Tour	+41 (0)22 719 61 11
Centre antipoison Lyon	04 72 11 69 11
Centre Grands Brûlés Lyon	04 72 11 75 98
Pharmacie de garde.....	5257



INFOS PRATIQUES

Mairie de Segny - 103 rue du vieux bourg - 04 50 41 60 68

Horaires : de 8h30 à 12h lundi, mardi, mercredi et vendredi
de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h jeudi

Permanence du service social : sur rdv au 04 50 41 60 68

Permanence du service urbanisme : sur rdv au 04 50 41 60 68

Collecte des ordures ménagères

Mercredi matin (décalé pour Noël et le Jour de l'An)

Il est interdit de brûler vos déchets

Déchetterie de Versonnex : 04 50 42 74 74

Composteur et container : 04 50 40 95 00

Allô Encombrant : 04 50 20 65 86

FÉLICITATIONS À

- Laurent LÉCULLIER et Laurence VATTEAU, 05.03.2020
- Nicolas BANCQUART et Suzane MUNIZ MENDES, 06.06.2020
- Julien FROMM et Fatima AHAMADA, 22.08.2020
- Anthony ECHAMPART et Malinee SUKKASEM, 05.09.2020

BIENVENUE À

- SCHMITZ Rose, 09.12.2019
- FERREIRA Alicia, 12.12.2019
- PAPPALARDI Matteo, 22.12.2019
- SEC Lina, 07.02.2020
- WANG Miya, 29.04.2020
- MAHFOUDH Aylan, 06.05.2020
- PERNOUD LOGEROT Giulia, 9.06.2020
- LOUKILI Noham, 01.07.2020
- RODRIGUES OLLIER Élio, 25.07.2020
- CHARTIER DE MELIS Izia, 06.08.2020
- BUTAUD Anouk, 13.08.2020
- VALKENBURG Lenn, 21.08.2020
- PAPADIMITRIU Théa, 27.08.2020
- AIT TAHRA Zayn, 02.09.2020
- DE MELIS Lelio, 18.09.2020
- de MULLOT de VILLENAUT Basile, 26.09.2020
- CHOUARD Eléonor, 23.10.2020

CONDOLÉANCES AUX PROCHES DE

- Christine DAFÉ, 29.12.2019
- Anaïs MOREAU, 21.03.2020
- Frank LEMAIRE, 17.03.2020
- Suzanne FOUILLOUX, 12.07.2020
- Carl ROGERSON, 11.08.2020
- Adelina TIRADO SOTILLO épouse BERSET, 10.09.2020
- Jean-Charles PACIC, 26.09.2020
- Jean-Claude BERSET, 01.10.2020
- Jacques CAMAS, 08.10.2020
- Lionel ROY, 29.10.2020